



Communiqué de presse

Libreville, le 5 mars 2020 – La Direction générale de la Caisse des pensions et des prestations familiales des agents de l'Etat (CPPF) informe les agents de l'Etat en activité et à la retraite que conformément à la « **Loi N°007/2017 du 09 août 2017 fixant le régime des prestations familiales et sociales applicables aux agents de l'Etat et leurs ayants droits** », que la campagne de collecte des certificats de scolarité pour le paiement de l'allocation de rentrée scolaire pour l'année académique 2020-2021, a débuté le 4 mars 2020.

A cet effet, il est demandé à tous les agents actifs et aux retraités de l'Etat de télécharger le formulaire de certificat de scolarité sur le site internet www.cppf.ga ou de le retirer auprès des directeurs centraux des ressources humaines (DCRH) ou des directeurs provinciaux des ressources humaines (DPRH), afin de le renseigner, de le faire valider par le responsable de l'établissement scolaire de l'enfant et enfin de le retourner pour :

- Les agents de l'Etat en activité à l'Estuaire, auprès des DCRH ;
- Les agents en activités et les retraités de l'Etat à l'intérieur du pays, auprès des DPRH ;
- Les retraités de l'Etat résidant dans la province de l'Estuaire, auprès de la Délégation provinciale (CPPF) sise à l'ancienne Trésorerie provinciale de l'Estuaire, derrière le ministère de la Fonction publique ;
- Les agents en activité et les retraités de l'Etat résidant à l'étranger, par courriel à l'adresse contact@cppf.ga ou à la paierie du Gabon.

La date limite de dépôt est fixée au 30 juin 2020. La CPPF reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

FIN

Communication Gouvernementale

f : @CommunicationGOUVGA

t : Comgovv_GA

●● : Comgovv_GA

✉ : communication.gouvernementale@gouv.ga